



Vos prestations Caf Attestation de paiement

N° ALLOCATAIRE :

1470771 J

NOUS CONTACTER :

Nous téléphoner :

0810 25 35 10

Service 0,06 €/min
+ prix appel

Nous écrire :

Caf de l'Ille-et-Vilaine

Cours DES ALLIES

35028 RENNES CEDEX 9

Tous nos contacts sur [caf.fr](#)

351

Madame JHYCARDE MOUAYA TSOKO
12 RUE DU CHENE MICAULT
35340 LIFFRE

Le 19/06/2018

La directrice de la Caf de l'Ille-et-Vilaine certifie que :

JHYCARDE MOUAYA TSOKO, née le 13/06/1989

a perçu les prestations suivantes pour le mois de **mai 2018** :

PRESTATIONS	MONTANT
Aide personnalisée au logement (Apl) ¹	351,00 €
Allocation de soutien familial	115,30 €
Revenu de solidarité active ²	597,53 €
Soit au total	1063,83 €

1. Montant versé à : SA D'HLM AIGUILLO CONSTRUCTION

2. Éléments de calcul du Rsa :

- Montant forfaitaire : 826,40 €

Ce revenu garanti est un montant maximum duquel sont déduites les ressources de toute nature (prestations familiales, revenus d'activité, etc ...)

QUOTIENT FAMILIAL

mai 2018 : 610 €

Enfants pris en compte pour le calcul des droits :

KAYLLA BOUYAULT MOUAYA TSOKO, née le 26/08/2012

■ Attestation délivrée compte tenu des informations connues à ce jour par la Caf de l'Ille-et-Vilaine.

Les prestations versées par la caisse d'Allocations familiales sont insaisissables sauf pour le paiement des dettes alimentaires.

Attention : vous avez l'obligation de nous signaler immédiatement tout changement de situation (familial, professionnel, logement ...).

La Caf vérifie l'exactitude des déclarations (article L.114-19 du code de la Sécurité sociale). La loi punit quiconque se rend coupable de fraude ou de fausse déclaration (Articles L. 114-9 - dépôt de plainte de la Caisse pouvant aboutir à : travail d'intérêt général, amende ou peine de prison, L. 114-17 du code de la Sécurité sociale - prononcé de pénalités - articles 313-1 à 313-3, 441-1 et 441-6 du code Pénal). La loi 78-17 « informatique et liberté » du 06 janvier 1978 modifiée vous garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès du directeur de votre caf.

Emplacement réservé à la Caf

WAT ATTPAI 190620180821 2.89

5B

MAT 1470771 J -

PAGE 1/1

IDX B 1041101 V 351 -



14707711041100000000

BULLETIN DE PAIE DU 06-04-2018 AU 25-04-2018

Congés payés et R.T.T.

N° S.S.	Emploi	Coefficient	Convention collective
2890699324055 65	AGENT DE COLLECTIVITE		Code du travail
Employeur		Salarié	(10631)
START'AIR 101A, Avenue Henri Fréville BP 30314 35203 RENNES CEDEX Tél.: 02-99-22-20-13 Fax : 02-99-22-64-06 Code APE : 7830Z N° SIRET : 43907801500054 E-mail : info@startair.org		MME MOUAYA TSOKO JHYCARDE 12 RUE DU CHENE MICHAULT 35340 LIFFRE	Antenne : VE Profil : 7
Heures normales	91,00	9,88	899,08

Libellé	Base ou nombre	Cotisations patronales	Taux ou nombre	A retenir	A payer
Heures normales	91,00	9,88	899,08		
Congés payés en % (I.C.C.P.)		10,00		89,91	
Total brut	988,99	29,67			988,99
Accidents du travail - Maladies professionnelles	988,99	29,67			
Retraite					
Complémentaire Tranche A	988,99	57,86	3,900	38,57	
Sécurité Sociale Plafonnée	988,99		6,90	68,24	
Sécurité Sociale déplafonnée	988,99		0,40	3,96	
Assurance chômage	988,99	46,47	0,95	9,40	
Autres contributions dues par l'employeur	988,99	43,68			
CSG non imposable à l'impôt sur le revenu	971,68		6,80	66,07	
CSG/CRDS imposable à l'impôt sur le revenu	971,68		2,90	28,18	
Total charges / retenues	177,68				214,42

PAYE LE 30-04-2018 PAR VIREMENT

NET A PAYER : 774,57 EUR

	Heures travaillées	Salaire brut	Retenues salariales	Retenues patronales	Total versé par l'employeur	Allègement de cotisations	Net imposable
Totaux du mois	91,00	988,99	214,42	177,68	1166,67	275,93	802,75
Totaux cumulés	91,00	988,99			1166,67	275,93	802,75

pour la définition des termes employés, se reporter au site internet service-public.fr rubrique cotisations sociales.

"Cotisations versées à l'URSSAF d'Ille et Vilaine"

BULLETIN DE PAIE DU 14-05-2018 AU 31-05-2018

Congés payés et R.T.T.

N° S.S.	Emploi	Coefficient Convention collective
2890699324055 65	AGENT DE COLLECTIVITE	Code du travail
Employeur	Salarié	(10631)
START'AIR 101A, Avenue Henri Fréville BP 30314 35203 RENNES CEDEX Tél.: 02-99-22-20-13 Fax : 02-99-22-64-06 Code APE : 7830Z N° SIRET : 43907801500054 E-mail : info@startair.org	MME MOUAYA TSOKO JHYCARDE 12 RUE DU CHENE MICAULT 35340 LIFFRE	Antenne : VE Profil : 7

Libellé	Base ou nombre	Cotisations patronales	Taux ou nombre	A retenir	A payer
Heures normales	84,00		9,88		829,92
Congés payés en % (I.C.C.P.)			10,00		82,99
Total brut	912,91	27,39			912,91
Accidents du travail - Maladies professionnelles					
Retraite					
Complémentaire Tranche A	912,91	53,40	3,900	35,60	
Sécurité Sociale Plafonnée	912,91		6,90	62,99	
Sécurité Sociale déplafonnée	912,91		0,40	3,65	
Assurance chômage	912,91	42,90	0,95	8,67	
Autres contributions dues par l'employeur	912,91	40,32			
CSG non imposable à l'impôt sur le revenu	896,93		6,80	60,99	
CSG/CRDS imposable à l'impôt sur le revenu	896,93		2,90	26,01	
Total charges / retenues	164,01				197,91

PAYE LE 31-05-2018 PAR VIREMENT

NET A PAYER : 715,00 EUR

	Heures travaillées	Salaire brut	Retenues salariales	Retenues patronales	Total versé par l'employeur	Allègement de cotisations	Net imposable
Totaux du mois	84,00	912,91	197,91	164,01	1076,92	254,70	741,01
Totaux cumulés	175,00	1901,90			2243,59	530,63	1543,76

pour la définition des termes employés, se reporter au site internet service-public.fr rubrique cotisations sociales.

"Cotisations versées à l'URSSAF d'Ille et Vilaine"